



COMMUNIQUE DE PRESSE

du 7 octobre 2015

L'**Unifa** Ile-de-France, union des huit syndicats départementaux d'Ile-de-France, affiliée à l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes, vient d'envoyer à l'ensemble des candidats à la Présidence de la Région Ile-de-France, un questionnaire (en pièce jointe) pour les interroger sur leurs projets en matière d'aménagement urbain et rural de l'Ile-de-France (projet du Grand Paris, politique de rénovation et de construction de logements et de lycées, valorisation et sauvegarde du patrimoine architectural régional, formation professionnelle ...), et sur la manière dont ils comptaient associer les architectes franciliens à leurs réflexions et à leur politique.

L'architecte est, en effet, un acteur incontournable de l'aménagement du territoire urbain et rural, du développement durable, de la qualité du cadre de vie et de la cohésion sociale de la Région Ile-de-France.

Les réponses ou non réponse seront communiquées à l'ensemble de la profession lors du congrès national des architectes organisé par l'**Unifa** le 29 octobre prochain et seront parallèlement diffusées sur le site internet (www.idfsyndicat-architectes.fr).

Questionnaire en pièce jointe

Contact Presse : Didier Chinardet, Président de l'**Unifa** Ile-de-France, au 06 80 98 86 62 et email : didier.chinardet@wanadoo.fr

Pour mémoire :

*L'**Unifa**, Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes, est née lors d'une assemblée constituante le 9 novembre 1969, sur les cendres encore chaudes de la Confédération générale des architectes français (CGAF). Cet événement représente une date importante pour les architectes : désormais, un seul organisme représente les intérêts de tous les architectes, quels que soient leur âge, leur statut, leur type d'activité, leurs revenus, l'école qu'ils ont fréquentée. L'**Unifa** est la traduction syndicale moderne de l'unité de pensée et de l'histoire commune qui rassemblent les architectes, au-delà de la diversité de la profession, qui est aussi sa richesse.*

*L'**Unifa** Ile-de-France affiliée à l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes a pour but de défendre les intérêts moraux et matériels de tous les architectes. A ce titre, elle représente plus de 9 000 architectes inscrits au Conseil National de l'Ordre des Architectes répartis dans les huit départements franciliens. L'**Unifa** est apolitique, indépendante des courants idéologiques et respectueuse de la diversité des opinions de ses adhérents et de ses interlocuteurs. Elle est principalement composée de cabinets d'architecture ayant acquis une expertise importante du territoire francilien, une connaissance forte des attentes de la population, et une vision irremplaçable sur l'aménagement nécessaire du cadre de vie de chacun compte-tenu de l'évolution actuelle de la société (espérance de vie grandissante, famille décomposée et recomposée, mobilité professionnelle...).*



NOM DU CANDIDAT(E)

TITRE

ADRESSE

Epinay, Lundi 5 octobre 2015

Objet : Les architectes en Ile-de-France

(Madame ou Monsieur le candidat,)

En tant que candidat(e) à la Présidence de la Région Ile-de-France, nous souhaitons attirer votre attention sur la place et le rôle essentiels de l'architecte dans notre société. Il est, en effet, un acteur incontournable de l'aménagement du territoire urbain et rural, du développement durable, de la qualité du cadre de vie et de la cohésion sociale de notre pays.

Notre syndicat, l'UNSFa Ile-de-France (Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes), qui représente plus de 9 000 architectes inscrits au Conseil National de l'Ordre des Architectes et répartis dans les huit départements franciliens, souhaite recueillir votre position sur un certain nombre de thématiques importantes qui concernent directement l'avenir de notre profession.

Il est apolitique, indépendant des courants idéologiques et respectueux de la diversité des opinions de ses adhérents et de ses interlocuteurs. Il est principalement composé de cabinets d'architecture ayant acquis une expertise importante du territoire francilien, une connaissance forte des attentes de la population, et une vision irremplaçable sur l'aménagement nécessaire du cadre de vie de chacun compte-tenu de l'évolution actuelle de la société (espérance de vie grandissante, famille décomposée et recomposée, mobilité professionnelle).

Nos cabinets ont été durement touchés par la crise économique ce qui nous a incités à réorienter nos pratiques professionnelles, redéfinir notre rôle et nos missions, réfléchir à notre métier futur et construire une relation durable avec les responsables politiques régionaux.

C'est dans cet esprit d'ouverture et de dialogue avec les décideurs publics que nous nous permettons de vous interroger, pour connaître vos projets en matière d'aménagement de l'Ile-de-France ainsi que la manière dont les architectes franciliens seront associés à vos réflexions et à votre politique.

Vos réponses devront nous parvenir impérativement avant le 25 octobre 2015. Elles seront communiquées à l'ensemble de notre profession lors du congrès national de l'UNSFa et seront parallèlement diffusées sur notre site internet.

En vous remerciant, par avance, de toute l'attention que vous voudrez bien porter à notre profession et de la diligence avec laquelle vous voudrez bien nous retourner ce questionnaire, je vous prie de croire, (Madame ou Monsieur), en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Didier CHINARDET
Président

Unifa Ile de France

Union des syndicats départementaux franciliens
Affiliée à l'Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes
Didier CHINARDET - 8 cours du Général de Gaulle 91360 Epinay sur Orge
didier.chinardet@wanadoo.fr - Tél 06 80 98 86 62



Questionnaire de l'Unfsa Ile-de-France aux candidats à la Présidence de la Région Ile-de-France

A renvoyer impérativement avant le 25 octobre 2015 à l'adresse suivante : Didier CHINARDET, président de l'Unfsa Ile-de-France, 8 cours du Général de Gaulle, 91360 EPINAY-SUR-ORGE ou par email à : didier.chinardet@wanadoo.fr

Une restitution de vos réponses sera faite lors du congrès national des architectes organisé par l'Unfsa ainsi qu'une publication sur le site Internet de l'Unfsa Ile-de-France

Nos adhérents seront informés de l'absence de réponses des candidats

- 1- Comment imaginez-vous l'évolution de la profession d'architecte dans les années à venir ? Quelles sont vos attentes ?
- 2- Quelles politiques souhaitez-vous conduire en matière de logement et d'immobilier d'entreprise en Ile-de-France ? A l'heure de la COP 21, quelles actions allez-vous mener en faveur de la rénovation énergétique du bâtiment ? Envisagez-vous des subventions pour accélérer la rénovation du parc existant privé collectif et individuel ?
- 3- Quel doit être, selon vous, la place des architectes franciliens dans l'aménagement futur de la Région Ile-de-France et plus particulièrement dans le projet du Grand Paris et du Grand Paris Express ? Comment comptez-vous les associer durablement aux décisions d'aménagement puis à la mise en œuvre des projets programmés, compte-tenu de leur connaissance et de leur proximité avec le territoire ? Sous quelle forme souhaitez-vous les associer à l'Atelier international du Grand Paris ?
- 4- Ferez-vous évoluer, et si oui de quelle façon, les procédures d'appels d'offres régionales et leurs cahiers des charges ? Souhaitez-vous vous en tenir aux normes réglementaires ou aurez-vous des exigences particulières en matière de technicité des bâtiments, d'utilisation de matériaux bio-sourcés, d'isolation thermique ...
- 5- Les travaux de rénovation des lycées franciliens, dont vous avez la responsabilité, souffrent d'un retard important. Quels moyens souhaitez-vous mettre en œuvre pour rattraper ce retard et dans quels délais ? Allez-vous construire de nouveaux lycées ? Et si oui ferez-vous appel en priorité aux architectes franciliens ?
- 6- Quels sont vos projets en matière de soutien et d'aménagement des communes rurales d'Ile-de-France ? Allez-vous engager des efforts financiers conséquents ? Comment souhaitez-vous associer les architectes franciliens dans vos réflexions sur l'aménagement des cœurs de bourgs et des villages ruraux, et plus généralement à la réflexion sur l'aménagement des territoires ?
- 7- Quels sont vos objectifs et quels moyens allez-vous consacrer en matière de formation professionnelle, notamment pour la formation initiale des architectes dans les écoles franciliennes d'architecture et la formation continue tant en fonctionnement qu'en investissement ? Quels seront vos efforts pour aider les architectes franciliens à se former aux évolutions du cadre juridique de la profession, aux nouvelles technologies, aux nouveaux matériaux... ?
- 8- Quelle politique comptez-vous mener pour valoriser et sauvegarder le patrimoine architectural francilien ? Comment comptez-vous associer les architectes franciliens à cette démarche ? Avez-vous l'intention de les associer également à la réflexion et à la réalisation des grands projets architecturaux qui marqueront votre mandat ?
- 9- Agirez-vous pour la promotion de l'excellence française en matière d'architecture dans les projets internationaux ? Si oui, comment ? Développerez-vous des aides et soutiens pour l'internationalisation des cabinets d'architectes franciliens, l'exportation de leur savoir-faire et la promotion de leur image à l'international ?
- 10- Comment souhaitez-vous engager puis maintenir une relation étroite et durable avec les architectes d'Ile-de-France et son syndicat, si vous êtes élu (e) ou non ? Comptez-vous faire appel à des architectes lors de la constitution définitive de vos listes dans les huit départements franciliens ?